

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quatrième réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS)

Rabat, le 21 décembre 2016

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques a tenu le 21 décembre, sa quatrième réunion au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat.

Institué par la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, ce Comité est présidé par le Wali de Bank Al-Maghrib et regroupe les représentants de BAM, de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) et de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ainsi que de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DTFE) relevant du Ministère de l'Economie et des finances. Il est chargé de la surveillance macroprudentielle du secteur financier. A ce titre, il évalue notamment les risques systémiques pour ce secteur et examine les mesures pour en atténuer les effets en vue de préserver la stabilité financière.

Lors de cette réunion, le Comité a procédé à l'examen de la cartographie des risques du système financier ainsi que de l'état d'avancement de la feuille de route inter-autorités en matière de stabilité financière au titre de la période 2016-2018.

L'analyse de la situation du système financier au regard des tendances économiques et financières, observées et attendues, a permis au Comité de dégager les principales conclusions suivantes :

- Les risques macroéconomiques se sont globalement maintenus au même niveau qu'à fin 2015, dans un contexte marqué notamment par la poursuite de la consolidation budgétaire.
Des zones d'incertitudes entourent, toutefois, les perspectives des conditions extérieures tant au niveau de la reprise d'activité dans les principaux pays partenaires (effets du « Brexit ») qu'au niveau des politiques commerciale et budgétaire à venir de la nouvelle administration américaine.
- Les risques émanant des conditions monétaires et financières se sont atténués à la faveur du renforcement des réserves internationales nettes, d'une légère reprise du crédit bancaire et de la poursuite de la tendance baissière des taux débiteurs.
- La morosité de l'activité non agricole a continué en 2016 de peser sur les agents non financiers qui ont enregistré une nouvelle hausse de leurs défauts de paiement.
- Le secteur bancaire préserve pour autant un bon niveau de rentabilité et de capitalisation et s'avère résilient aux stress tests simulant des chocs macroéconomiques. Néanmoins, son exposition au risque de taux d'intérêt, dans un contexte de forte concurrence à l'octroi de crédit, constitue une zone d'attention qui requiert un suivi rapproché.
- Le secteur des entreprises d'assurances continue de dégager une marge de solvabilité, en couverture du risque de souscription, largement supérieure au minimum réglementaire. Néanmoins, les exigences à venir liées au chantier structurant de passage vers un régime

prudentiel basé sur les risques, pourraient réduire de manière substantielle ces excédents de marges.

- Les indicateurs de risques du régime des pensions civiles géré par la Caisse Marocaine des Retraites se sont améliorés, notamment sur le plan de son équilibre technique, grâce à la réforme récemment adoptée. Néanmoins, les risques pesant sur ce régime continuent d'être une source de préoccupation majeure, la réforme susmentionnée ne permettant qu'un gain de 5 à 6 années dans l'horizon de viabilité.
- Quoique toujours à des niveaux faibles, la liquidité du marché boursier enregistre une amélioration. En outre, l'accroissement du nombre de comptes titres, tiré essentiellement par la hausse du nombre d'investisseurs personnes physiques marocaines, dénote d'un regain d'intérêt pour le placement en instruments financiers.

Le Comité a, par ailleurs, porté une attention particulière sur l'encadrement de l'activité de la gestion individuelle de portefeuilles d'instruments financiers. Il a également examiné la situation de certaines grandes entreprises présentant des difficultés financières.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.208.246

E-mail : n.sqalli@bkam.ma